

Droit à l'avortement (Belgique) : Pour que les aiguilles à tricoter restent du passé

lundi 26 décembre 2011, par [LCR-Web](#) (Date de rédaction antérieure : 20 décembre 2011).

Le 16 décembre, une vingtaine de militant-e-s anti-avortement ont répondu à l'appel de « Génération pour la vie » à se rassembler devant le planning Aimer Jeunes à Bruxelles pour rendre un « hommage aux victimes de l'avortement de l'année écoulée ». Face à eux, 150 militant-e-s pro-choix qui entendaient bien défendre fermement le droit à l'avortement les ont « accueilli-e-s » comme il se doit : sous les huées, les jets de tomates et les slogans féministes. Une mobilisation réussie pour la défense du droit à l'avortement constamment menacé par les intégristes, masculinistes, fascistes et autres réactionnaires. Mais il y a de quoi rester sur nos gardes.

Pour que les aiguilles à tricoter restent du passé

C'est la première fois en Belgique que les intégristes poussent la provocation jusqu'à scander leurs prières et chants de Noël aux portes d'un planning familial. Leur rassemblement était autorisé par la police qui conseillait « sagement » au planning de fermer ses portes à cette occasion. Inacceptable, bien sûr. A l'initiative du Groupe d'Action des Centres Extra-Hospitaliers Pratiquant des Avortements (G.A.C.E.H.P.A.) et de militant-e-s antifascistes et féministes, un contre-rassemblement s'est rapidement organisé et a complètement minorisé ce rassemblement de fanatiques pour qui le droit à la vie vaut plus pour un embryon que pour les femmes.

Si les anti-avortement sont encore relativement discrets en Belgique, ils sont pourtant bien présents. Depuis quelques années, ils organisent des « marches pour la vie » avec un succès limité mais néanmoins croissant. En Europe, leurs acolytes sont déjà bien actifs, tant dans les actions d'intimidation que dans le lobbying parlementaire qui parvient à faire passer leurs positions dans les lois. Ainsi, par exemple, en Hongrie, la nouvelle constitution adoptée en avril s'engage à « protéger la vie du fœtus depuis sa conception ». En Suisse, la population devra se prononcer d'ici fin 2013 sur l'initiative lancée par les milieux anti-avortement pour que l'IVG et la réduction embryonnaire soient radiées des prestations de l'assurance maladie de base. En octobre, le parlement Russe a adopté plusieurs mesures activement défendues par les lobbys anti-avortement et l'église orthodoxe pour multiplier les contraintes. Dans l'Etat espagnol, la droite de retour au pouvoir depuis les élections anticipées de novembre, a clairement annoncé vouloir revenir sur la loi sur l'avortement entrée en vigueur au printemps,

Partout, les anti-avortement ont le vent en poupe. Avec les restrictions budgétaires prévues dans le secteur des soins de santé, ils trouveront désormais un nouveau prétexte économique pour combattre le droit à l'avortement. On peut donc s'attendre à ce que leur propagande trouve de plus en plus de répondant, à l'image de ce qui se passe dans plusieurs pays Européens, sans même parler d'ailleurs dans le monde. A nous d'empêcher les retours en arrière, pour défendre et étendre le droit des femmes à disposer de leur corps, notamment à travers le droit à l'interruption volontaire de grossesse.

